

Réunion du 11 octobre 2017

Présents : P. Archier, E. Blanchet, M. Frelin, D. Deshoulières, P. Caillot, S. Cadenet (GECINA), P. Gandouly, D. Froidevaux

E. Schops, J.C Raeth pour le cabinet Loiselet

Absent(e)s excusé(e)s : JM Bossu pouvoir à D. Froidevaux, A. Gavaudan, pouvoir à M. Frelin, C. Rorato, pouvoir à D. Deshoulières

Ordre du jour :

- Rédaction des points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- Questions diverses

Pour mémoire la date retenue est le : **Jeudi 21 décembre 2017**

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Les différents points proposés par le syndic sont passés en revue par le conseil syndical.

Il est demandé au syndic d'étudier la possibilité d'avancer à 17h le début de l'AGO, compte tenu du nombre de points à traiter, sachant que la salle doit être libérée à 22h.

Lecture est faite du mail de M. Persson (Gécina) concernant la composition du conseil syndical en application du règlement de copropriété. P. Caillot se charge de vérifier cette information. Pour se faire il échangera avec M. Persson.

Il est demandé au syndic de faire parvenir son contrat de syndic pour analyse par le conseil syndical.

Il est demandé au syndic de faire apparaître pour les travaux soumis aux votes le montant de ceux-ci par type d'appartement.

Le conseil syndical invitera à sa prochaine réunion les représentants de la société OGIF, ainsi que la SNCF (Gares & Connexions).

Le conseil syndical demande au Syndic d'envoyer d'urgence les factures à Gares & Connexions concernant leur participation aux frais du Syndicat pour les périodes de 2005 à 2016, - en vérifiant bien l'adresse.

Le conseil syndical demande également au Syndic de nous faire parvenir le budget 2018/2019 .

Il peut-être nécessaire d'ajuster le budget 2017/2018.

Dossier Rénovation du niveau caves : Lors de la dernière réunion de travail avec le Bureau d'étude il avait été convenu que le dossier de consultation des entreprises mis à jour soit diffusé aux membres du Conseil avant le 5 octobre.

Celui-ci a été envoyé trop tardivement pour qu'il puisse être relu par les conseillers. Pour que la présentation du projet chiffré à l'AGO ne soit pas compromise définitivement, le Conseil décide de lancer la consultation des entreprises dès le 12/10 avec remise des offres le 23/10 et présentation de leur analyse par le BET le 30/10 conformément au calendrier établi. Les dernières mises au point éventuelles seront prises en compte lors de la mise au point des marchés.

- Questions diverses

M. Frelin demande où en est le dernier règlement de l'AFUL, toujours débitrice de la somme de 19 384,46€.

P. Caillot demande où en est la procédure de recouvrement des 17.000€ facturés par LGF sans justificatifs. Il est demandé au syndic de faire une sommation par voie d'huissier.

E. Blanchet demande où est la procédure d'assignation engendrée par la Comète à l'encontre du syndicat. Le syndic va se renseigner auprès de notre avocat.

Fin de réunion 20h15

Prochaine réunion du CS : **Mardi 7 novembre à 18h**